



+33 1 45 61 59 26

bvangaver@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE ASSOCIÉ

Benjamin van Gaver a intégré le cabinet August Debouzy en 2003.

Il intervient dans tous les types de contentieux - pénaux, commerciaux et civils – susceptibles de survenir dans les relations entre l'entreprise, ses dirigeants, ses actionnaires et ses principaux partenaires. Il intervient notamment dans les litiges dits complexes qui intègrent plusieurs des composantes précitées, et ce tant devant les juridictions de l'ordre judiciaire qu'à l'occasion de procédures arbitrales.

EXPERTISES

Supply Chain, Distribution & Réseaux

Résolution des litiges

Immobilier et Construction

FOCUS

Tech & Digital

Aéronautique & Défense

Sciences de la vie & Santé

Cybersécurité

Banque - Finance

FORMATION

DEA droit des affaires, Université Paris X, Nanterre

Maîtrise droit des affaires, Université Paris X, Nanterre

Maîtrise science de gestion, Université Paris IX, Dauphine

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2003

LANGUES

Français | Anglais | Espagnol

PUBLICATIONS

- › « Fraude sérielle : reprendre le contrôle », Benjamin van Gaver, Astrid Mignon Colombet, Valérie Munoz-Pons □ 12/12/25
- › « August Debouzy a conseillé Dany Boon, partie civile dans l'« affaire Thierry B. » », Benjamin van Gaver, Alexandre Mennucci □ 29/09/25
- › « August Debouzy renforce sa présence internationale avec le lancement de son Spanish & Lusophone Desk », Marie-Hélène Bensadoun, Benjamin van Gaver, Xavier Rohmer, Clara Ferrari, Marc Mossé □ 29/07/24
- › « August Debouzy accompagne Warrant Hub (Tinexta) dans le cadre de l'acquisition d'une participation majoritaire dans ABF Group », Florence Chafiol, Olivier Attias, Benjamin van Gaver, Valéry Denoix de Saint Marc, David Neuwirth, Philippe Durand, Alexandre Dumortier, Alexandra Berg-Moussa, Vincent Brenot, Guillaume Potin, Guillaume Aubatier, Ariane Seyed-Movaghar, Claire Li, Pierre Pérot, Inès Bouzayen, Benjamin Sabbagh Zadeh □ 30/01/24